

MASSILIA ARC CLUB

Avis de concours **Tournoi Régional Jeune** Sélectifs pour les championnats de France **Dimanche 1^{er} Mai 2022**

38 avenue de la Gare - Saint Menet
13011 Marseille
Coordonnées GPS : N43°17'11.08'' / E5°29'55.817''

Programme : Rythme ABC

	dimanche matin
	Départ
Greffe	8h30
Contrôle du matériel	8h30 à 9h00
Echauffement (3 volées)	9h00
Début des tirs	9h30
Fin des qualifications	12h00
Début des phases finales	13h00
Fin	18h00

En fonction du nombre d'inscrit, le club se réserve la possibilité de changer le rythme de tir en AB-CD,
Rajoutant une bonne demi-heure au planning établi.

Les Inscriptions :

event.massilia.arc.club@gmail.com

Date limite : 21 avril 2022

Le Tarif : 15€ TRJ / (8€ adulte sans duel)

Le concours est ouvert à tous avec priorité aux jeunes pour le TRJ

Tenue blanche ou de club souhaitée, chaussures de sport obligatoires

Catégories	TAE International	
	Distances	Blasons
Poussin CL	20m	80
Benjamin CL	30m	80
Minime CL	40m	80
Cadet et S3 CL	60m	122
Junior à S2 CL	70m	122
Cadet à S3 CO	50m	80 réduit au 5

Règlement TRJ CR Sud PACA en annexe

La Restauration :

Tout au long de la compétition, une buvette sera à votre disposition (sandwichs, boissons...)

Contexte sanitaire :

Les conditions d'accès et de pratique sont à ce jour revenues à la normale...

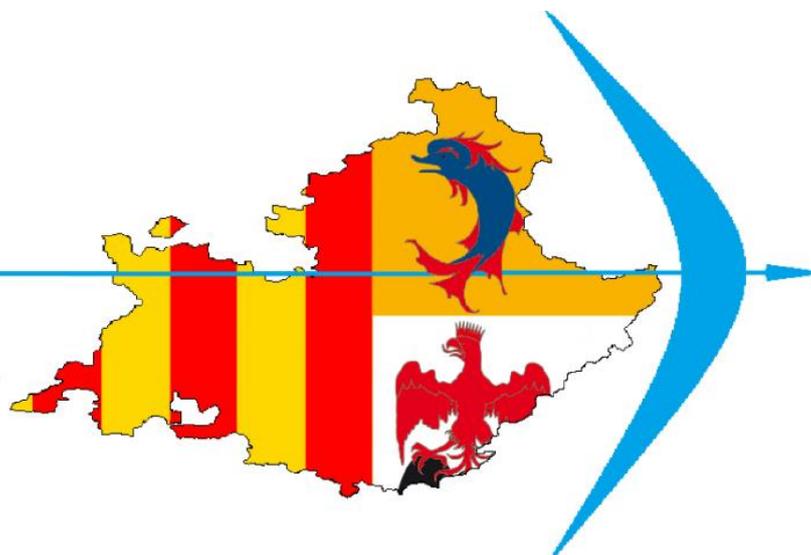
Elles sont cependant susceptibles d'évoluer !

Le respect des gestes barrières est toujours de mise.



Comité Régional
de Tir à l'Arc

REGION SUD
Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Tournois Régional Jeunes PACA Saison 2022

Les TRJ sont des compétitions officielles, se déroulant sous la forme d'un tir extérieur discipline olympique avec des duels individuels. Elles sont ouvertes aux licenciés jeunes du Comité Régional P.A.C.A ainsi qu'aux jeunes du Pôle Espoirs Boulouris.

Filles et garçons, en arc classique, dans les catégories Poussin, Benjamin, Minime, Cadet et Junior puis jeunes arc poulie scratch.

Dans le cas où l'organisateur dispose suffisamment de place, quelques cibles pourront être prévues pour accueillir une catégorie scratch 70m

Les TRJ ont pour objectif la préparation de nos meilleurs jeunes archers nationaux pour les échéances nationales (TNJ). En conséquence, une réglementation spécifique est mise en place dans l'organisation de ces compétitions.

Les finales Or se feront sur un terrain de finale spécifique, un match à la fois, en tir alterné. Le contexte se rapprochera le plus possible des conditions rencontrées sur un terrain de finale d'un TNJ.

Inscription

2 procédures d'inscriptions :

- 1 Auprès de la commission sportive

Afin de favoriser la participation à l'ensemble des 3 manches, un système d'inscription auprès du Comité Régional est mis en place.

Le prix de l'inscription est fixé à 30€ par archer pour l'ensemble des 3 manches, inscription auprès du comité régional en utilisant le formulaire ci-joint.

Renvoyer le bulletin d'inscription avant le 27 mars 2022.

- 2 Sur une étape auprès du club organisateur

Dans le cas d'inscription sur une seule manche TRJ, le prix de l'inscription est fixé à 15 euros par manche et par archer auprès de l'organisateur, il devra se préinscrire 10 jours avant chaque date de concours.

Pour être classé au classement du Tournoi Régional Jeune, il faut s'être engagé et avoir participé aux 3 manches.

Classique :

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| • Poussins | filles et garçons à 20m |
| ▪ Benjamins | filles et garçons à 30m |
| ▪ Minimes | filles et garçons à 40m |
| ▪ Cadets | filles et garçons à 60m |
| ▪ Junior | filles et garçons à 70m |
| ▪ Jeunes AP Scratch | filles et garçons à 50m |

Cette compétition étant officielle, la présence d'arbitres fédéraux est obligatoire. Elle peut représenter une opportunité pour former de jeunes arbitres.

S'il n'y a pas plus de huit archers par catégorie, lors des finales les matchs seront mixtes et les regroupés par distance.

Calendrier

- 03 Avril 2022 : **à FC Nice**
- 01 Mai 2022 : **à Marseille**
- 29 Mai 2022 : **à Montoux**

Finales individuelles

Pour toutes les catégories, l'organisation des duels individuels dépendra du nombre d'archers dans la catégorie.

La catégorie poussin n'aura pas accès aux Arènes.

S'il y a 28 archers et plus dans la catégorie :

On retient 28 archers. Les 4 premiers archers des qualifications sont directement qualifiés pour les 8^{ème} de finale. Les 24 archers classés de la 5^{ème} à la 28^{ème} place des qualifications tirent un 1/12^{ème} de finale.

Les vainqueurs des 1/12^{ème} de finale sont qualifiés en 1/8^{ème} de finale. Les archers éliminés en 1/12^{ème} de finale ont terminé leur compétition et sont classés 17^{ème} de la compétition.

A partir des 8^{ème} de finale, les archers éliminés tirent des tours de repêchage pour gagner leurs places au classement du TRJ, selon le principe de montante/descendante détaillé ci-après :

- Les 8 archers éliminés en 1/8^{ème} de finale se rencontrent dans un tableau de repêchage pour la 9^{ème} place de la compétition.
- Les 4 archers éliminés en ¼ de finale se rencontrent dans un tableau de repêchage pour la 5^{ème} place de la compétition.
- Les 2 archers éliminés en ½ finale se rencontrent sur un match pour la 3^{ème} place de la compétition.

Ainsi, chaque archer qualifié en 1/8^{ème} de finale fera 5 matchs lors du TRJ.

Pour gagner la compétition, un archer devra gagner tous ses matchs.

S'il y a de 14 à 27 archers dans la catégorie :

On retient 14 archers. Les 2 premiers archers des qualifications sont directement qualifiés pour les 1/4 de finale. Les 12 archers classés de la 3^{ème} à la 14^{ème} place des qualifications tirent un 1/6^{ème} de finale.

Les archers éliminés en 1/6^{ème} de finale ont terminé leur compétition.

A partir des 1/4 de finale, les archers éliminés tirent des tours de repêchage pour gagner leurs places au classement du TRJ, toujours selon le principe de montante/descendante détaillé ci-après :

- Les 4 archers éliminés en ¼ de finale se rencontrent dans un tableau de repêchage pour la 5^{ème} place de la compétition.
- Les 2 archers éliminés en ½ finale se rencontrent sur un match pour la 3^{ème} place de la compétition.

Ainsi, chaque archer qualifié en 1/4 de finale fera 4 matchs lors du TRJ.

S'il y a de 8 à 13 archers dans la catégorie :

On retient 8 archers et on organise des ¼ de finales à élimination directe.

Les 4 archers éliminés en ¼ de finale se rencontrent dans un tableau de repêchage pour la 5^{ème} place de la compétition.

S'il y a 4 ou 7 archers dans la catégorie :

On retient 4 archers et on organise des ½ finales à élimination directe. Les vainqueurs se rencontrent pour la 1^{ère} place, les perdants pour la 3^{ème} place.

S'il y a moins de 4 archers :

Pas de matchs organisés. Le classement final de la compétition correspond au classement des qualifications.

Des modalités particulières par catégorie pourront être apportées en fonction du nombre de participants dans chaque catégorie.

Programme type

Lors du tir des qualifications, le rythme de tir en une seule vague ABC est priorisé

Programme type : rythme ABC sur les qualifications

08h30	Ouverture du greffe
09h00	<i>Échauffement</i>
09h30	Tir de Qualification
12h00	Pause repas et préparation des matchs
13h00	1/12 ^{ème} de finale
13h30	1/8 ^{ème} de finale ou 1/6 ^{ème} de finale en fonction des catégories.
14h00	¼ de finale + Matchs de classement
14h30	½ finale + Matchs de classement
15h00	Matchs de classement jusqu'à la 3 ^{ème} place
15h30	<i>Installation terrain des finales</i>
15h45	Finale Or sur terrain de finale spécifique (4 matchs)
17h45	Fin des finales
18h00	Fin de la journée

Il n'y aura pas de remise des prix, des points sont attribués en fonction de la place de l'archer sur chaque étape.

Les récompenses seront remises à l'issu du 3^{ème} TRJ par le comité régional.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Tournoi Régional Jeunes 2020



Club : _____

Nom du responsable : _____

N° de téléphone : _____

e-mail : _____

Inscription :

- 30€ pour les 3 étapes

Renvoyer obligatoirement le bulletin d'inscription **avant le 27 mars 2022 en 2 exemplaires** :

- Par mail à la commission sportive commissionsportivepaca@gmail.com
- Par courrier accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Comité Régional Tir à l'Arc PACA)
M. Bruno DEMAY
Lot. Crepon Nord
84420 PIOLENC

La réception du règlement par le comité régional validera l'engagement de(s) archer(s)

Programme des compétitions :

TRJ 1 : 03 avril	TRJ 2 : 01 mai	TRJ 3 : 29 Mai
FC Nice	Marseille	Monteux

Nom	Prénom	N° licence	Cat.	mail

Chaque archer s'engage à participer à l'ensemble des 3 étapes

Le président du club : _____
Signature